

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HEURE DU DÉPARTEMENT : 10 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 30 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVA%, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA FIN D'UNE GUERRE

On n'ose plus parler de paix, tant les pronostics ont été de fois démentis par les événements.

Les Anglais et les Boërs demeurent face à face, et voilà trois ans bientôt que se poursuit l'extermination d'un peuple, qui semble renaître de ses morts.

Le gouvernement hollandais vient de faire une timide proposition, que le gouvernement britannique vient de repousser. Il s'agissait d'autoriser les délégués boërs en Europe, de retourner au Transvaal avec des sauf-conduits. Leur mission était de renseigner exactement les combattants et de se renseigner auprès d'eux. Des propositions de paix pouvaient sortir de cette conférence.

L'Angleterre n'a pas voulu. Mais, fait à noter, elle n'a pas refusé l'offre avec hauteur. Elle s'est montrée aimable, engageante presque. C'est dire à l'Europe : « Faites-moi des propositions fermes et autorisées, et vous pouvez être sûrs que je ne considérerai pas cet acte comme anti-amical. »

C'est le même appel qu'adresse le président Krüger, interviewé par un de nos confrères, quand il lui a dit : « Toute action qui serait de nature à nous amener plus près d'un tel but, je veux dire la paix, devrait donc nous satisfaire. Quiconque aurait pris ou prendrait l'initiative d'une pareille action, aurait droit à notre reconnaissance. »

A qui le tour, Messieurs les chefs de peuple ? C. J.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 février 1902 (matin)

La Chambre continue le budget de l'agriculture.

Sur le chapitre 43, plusieurs propositions sont déposées, puis le chapitre 43 est voté.

Sur le chapitre 44, relatif aux secours aux agriculteurs pour calamités agricoles, M. de St-Aubain demande qu'on fasse plus pour l'agriculture, et M. Peschaud demande que les subventions allouées aux départements pour secours soient distribuées par les conseils généraux.

La suite de la discussion est renvoyée à la séance de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

M. Aynard, vice-président, préside.

La Chambre vote plusieurs projets locaux, puis s'occupe du vote des crédits s'élevant à 1.529.400 francs pour les frais de réception de l'empereur et de l'impératrice de Russie, lors de leur dernier séjour en France.

M. Déjeante se plaint que le gouvernement a manqué à son devoir en ne convoquant pas le Parlement pour obtenir de lui l'autorisation de cette dépense.

M. Waldeck-Rousseau répond que le gouvernement devait recevoir dignement le Tsar et la Tsarine.

M. Sembat parle dans le même sens que M. Déjeante.

M. Delcassé répond.

M. Déjeante dépose une motion de blâme au gouvernement. Cette motion est repoussée par 502 voix contre 46.

L'ensemble du projet sur les crédits est adopté par 445 voix contre 38.

La Chambre revient au budget de l'agriculture.

On en est au chapitre 44 ; la motion soutenue le matin par M. Peschaud est repoussée.

Puis le chapitre 44 est voté.

Les derniers chapitres du budget de l'agriculture sont votés.

M. Lasies fait voter une motion tendant à supprimer les séances du matin et à commencer les séances consacrées au budget à 1 heure de l'après-midi.

Et la séance est levée.

Au Transvaal

Déclaration des représentants boërs

Un correspondant de l'agence *Paris-Nouvelles* à la Haye dit que les représentants des boërs en Europe maintiennent énergiquement qu'ils ignoraient la démarche du gouvernement hollandais et que ni eux, ni les chefs boërs en Afrique n'accepteront jamais de traiter de la paix en dehors de l'indépendance absolue comme base :

« On l'indépendance ou rien, a dit l'un d'eux, car si nous traitons sur d'autres bases, nous serions sûrs d'être mangés par l'Angleterre pendant la paix, alors qu'elle ne réussit pas à nous anéantir pendant la guerre. »

« On nous parle d'autonomie, de larges concessions, que sais-je ? Mais il y a une question que M. Chamberlain se garderait bien d'aborder, parce qu'il n'oserait y répondre, et la voici : « L'Angleterre est-elle disposée à laisser leurs fusils à tous les boërs en temps de paix ? Assurément non, n'est-ce pas ? Eh bien ! tant que nous garderons nos fusils, les Anglais ne viendront pas à bout de nous. Si nous étions assez bêtes pour les rendre, ce serait fait des républiques et de la race boër. »

Il paraît évident d'ailleurs qu'aucune négociation ne peut être engagée avec ces représentants avant qu'ils sachent, par les combattants boërs eux-mêmes, l'état réel dans lequel se trouvent ceux-ci. Leurs exigences seront proportionnelles à leurs forces et à la situation vraie des Anglais dans l'Afrique du Sud.

La richesse de la France

« Pendant les années 1899 et 1900, l'argent était très rare et cher dans tous les centres commerciaux, excepté aux Etats-Unis et en France. Ces deux grandes républiques, après avoir pourvu à tous les besoins de leurs nationaux, se trouvèrent encore assez riches pour prêter de l'argent à des pays étrangers. Notre pays, les Etats-Unis, se bornait à prêter de l'argent à l'Angleterre et à l'Allemagne, tandis que la France prêta à presque tous les pays commerciaux d'Europe. »

La France est riche, la France est très riche et sa richesse va en augmentant, et ce malgré quelques personnes qui, par ignorance ou à dessin, proclament l'appauvrissement de leur propre pays. »

« La France est riche, la France est très riche et sa richesse va en augmentant ». Cette opinion, émise avec tant de netteté et d'assurance, émane d'un étranger des plus compétents, M. William Seeligmann, le doyen de la Chambre de commerce américaine de Paris : c'est au banquet qui a précédé la réunion annuelle, présidée par M. Kimbel, président de la Chambre, qu'il s'est exprimé ainsi, et ses paroles ont été saluées par les applaudissements unanimes de cette grande assemblée.

Les étrangers nous connaissent mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes : ils nous rendent justice, alors que nous nous plaignons à nous décrier, à nous déprécier.

Ainsi, en ce moment même, à propos des moins-values budgétaires qui étaient inévi-

tables, et se seraient produites sous n'importe quel ministère, moins-values qui se chiffrent par 111 millions, on ne se gêne pas pour parler de « banqueroute », de l'épuisement des contribuables, de l'épuisement des épargnes.

Voilà ce que l'on dit et ce que l'on peut lire couramment, presque chaque jour, dans grand nombre de discours et de journaux.

Ce que l'on ne dit pas, c'est que la réforme des boissons, réclamée par tous les partis depuis plus de vingt ans, a occasionné une moins-value de 65 millions ; ce que l'on ne dit pas, c'est que si cette moins-value est fâcheuse pour le Trésor, elle est avantageuse :

1° Pour le consommateur qui est affranchi des droits qu'il payait antérieurement ;
2° Pour le viticulteur, puisque la consommation s'est accrue ;

Ce que l'on ne dit pas, c'est que la législation sur les sucres, qui date de 1884, est cause de la moins-value de 42 millions ;

Ce que l'on ne dit pas encore, c'est que l'impôt des douanes a produit 33 millions de moins par suite des récoltes exceptionnelles de 1900 et 1901.

Ce que l'on ne dit pas, c'est que ces trois causes : réforme des boissons, législation sur les sucres, régime douanier, ont déterminé une moins-value de 138 millions mais que cette moins-value est compensée jusqu'à concurrence de 27 millions, par des plus-values dans les autres produits, notamment dans le rendement des monopoles.

Ce que l'on ne dit pas encore, c'est que le rendement des contributions directes est en plus-value et se paye par anticipation.

L'excédent des recouvrements sur les douzièmes était de 0 douz. 67.

Ce que l'on ne dit pas, c'est que les frais de poursuite pour le recouvrement des cotes sont en grande diminution. Au 1^{er} décembre 1901, ils étaient seulement de 1.44 pour 1.000 fr. alors que ce taux des frais de poursuites pour le recouvrement des cotes était, à la fin de chacune des vingt-cinq dernières années, le suivant :

Années	Taux des frais de poursuites par 1.000 fr.
1875.....	1.84
1880.....	1.87
1885.....	1.95
1890.....	2.12
1895.....	1.94
1900.....	1.80

Ce que l'on ne dit pas, c'est que si les recettes de nos chemins de fer accusent une moins-value de 51 millions sur la période exceptionnelle de 1900 (année de l'Exposition) elles présentent une plus-value d'une trentaine de millions sur les résultats de 1899, dernière année normale.

Ce que l'on ne dit pas, quand on parle de l'épuisement des épargnes, c'est que pendant l'année 1901, il a été émis ou introduit sur le marché financier pour plus de 2 milliards 1/2 de valeurs diverses.

C'est que l'épargne a absorbé, parmi ces gros emprunts, les 424 millions de l'emprunt russe ; 291 millions d'obligations de chemins de fer des six grandes compagnies ; 265 millions de l'emprunt français ;

C'est que les capitaux employés en achats de rentes pour le compte des divers services de la Caisse des dépôts et consignations, Caisses d'épargne ordinaires, Sociétés de secours mutuels, Caisses d'assurances en cas d'accidents, de décès, se sont élevés à 158 millions.

Ce que l'on ne dit pas, c'est que malgré ces déboursés énormes qui épuiseraient les épargnes de tout autre pays, rarement les

disponibilités des capitalistes et des rentiers ont été aussi nombreuses : les capitaux déposés dans les banques et établissements de crédit, appartenant aux particuliers, atteignent, s'ils ne les dépassent pas, 1,500 millions, sans compter les espèces et les billets de banque que chacun conserve chez soi pour faire face à des besoins immédiats ou imprévus.

Ce que l'on ne dit pas enfin, c'est que nulle part il n'existe une situation comparable à la Banque de France, qui reflète bien l'état économique du pays, situation qui peut être résumée comme suit :

Stock d'or le plus considérable, abondance de ressources énormes et capitaux à un prix plus bas que sur n'importe quel marché.

Alfred NEYMARCK.

INFORMATIONS

M. Loubet en Russie

Le *Temps* assure que dans les informations publiées sur le voyage que le Président de la République doit faire cette année en Russie, il n'y a qu'une chose exacte, c'est que le voyage aura lieu après les élections législatives. La date précise n'en est pas encore arrêtée.

La Répression des Fraudes électorales

Dans la distribution des documents parlementaires figure le rapport de M. Ruau sur la proposition de loi déposée par M. Perreau, député des Bouches-du-Rhône, tendant à assurer la répression des fraudes en matière électorale, en armant les tribunaux contre celles de ces fraudes qui échappent encore à toute répression.

La commission et le rapporteur se ralliant à la façon de voir de M. Perreau, proposent à l'adoption de la Chambre le texte suivant :

« En dehors des cas spéciaux prévus par les dispositions des lois et décrets actuellement en vigueur, quiconque, soit dans une commission municipale, soit dans un bureau de recensement, soit dans un bureau de vote, avant, pendant ou après un scrutin, aura, par des manœuvres frauduleuses, changé ou tenté de changer le résultat du scrutin, sera puni d'un emprisonnement de six jours à deux mois et d'une amende de 50 fr. à 500 fr., ou de l'une de ces deux peines seulement. »

« Si le coupable est fonctionnaire public, la peine sera portée au double. »

Conférence de M. Léon Bourgeois

On annonce pour le 15 février une conférence politique organisée par le cercle démocratique au théâtre de Chalons-sur-Marne, et présidée par M. Léon Bourgeois qui prononcera un important discours.

Les journalistes républicains

L'assemblée générale annuelle de l'Association des journalistes républicains français a eu lieu, dimanche au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Ranc, assisté de MM. Maurice Faure, vice-président de la Chambre et Edgard Monteil, préfet de la Haute-Vienne. M. Amédée Blondeau remplissait les fonctions de secrétaire.

Après lecture des rapports de MM. Théodore Henry, trésorier, et Lucien-Victor Meunier, secrétaire général, qui constatent la prospérité toujours croissante de l'Association, M. Th. Henry donne connaissance à l'assemblée du rapport de M. Hurlault, trésorier du fonds de secours des Association, de presse aux veuves et aux orphelins.

Il est ensuite procédé au vote pour l'élection des trois membres de la caisse des retraites. MM. Paul Strauss et Hector Depasse, membres sortants, sont réélus. M. G. Robert est nommé en remplacement de M. L. Ch. Chassin, décédé.

Les crédits pour la réception du Tsar

La Chambre vient de ratifier les décrets qu'en son absence le gouvernement avait fait rendre en Conseil d'Etat pour ouvrir les crédits nécessaires au dernier voyage de l'empereur et de l'impératrice de Russie en France. Ces crédits se sont élevés au total à 1.529.400 francs.

Il est intéressant de connaître comment ces crédits ont été répartis entre les divers ministères avec les destinations qu'ils ont reçues.

D'une façon générale ces crédits comprennent les frais d'illumination et de pavoisement des édifices publics appartenant à l'Etat, le jour de l'arrivée des souverains russes à Dunkerque. Ils ont été calculés en outre de manière à assurer le concours de chacun des ministères qui avaient des dispositions à prendre en vue de la réception.

En ce qui concerne le département des affaires étrangères, sa part était de 603.000 francs. Les dépenses effectuées sur ce crédit comprenaient l'éclairage et l'entretien du palais de Compiègne, les plantes vertes pour l'ornementation des appartements, les frais de table, banquets, tentes provisoires, soirées, fêtes, théâtres, gages et gratifications au personnel, cadeaux, présents, décorations, service des voitures.

Le crédit mis à la disposition du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts s'élevait à 558.000 francs et comprenait la mise en état du palais de Compiègne, son aménagement et son ameublement.

Au ministère des travaux publics incombaient les frais de prolongement et de raccordement des voies ferrées et l'établissement de gares spéciales; pour cet objet il a été dépensé 180.700 francs.

Au ministère de l'intérieur incombaient les dépenses de sûreté. Le crédit affecté à ce service a été de 96.500 francs.

Ajoutons que la guerre a dépensé 30.000 francs et le commerce 51.000 francs.

M. Paul Déroulède et les élections

La commission municipale du 16^e arrondissement, chargée de la révision des listes électorales établies cette année et qui serviront pour les prochaines élections générales, a eu à s'occuper de la situation électorale de M. Paul Déroulède.

M. Déroulède avait été en effet maintenu comme électeur sur les cartes électorales du 16^e arrondissement de Paris, quartier de Chaillot, comme étant domicilié légalement 108, avenue Kléber.

Cette année la commission a décidé de faire application à M. Paul Déroulède de l'article 25 du décret organique du 2 février 1852 ainsi conçu: « Ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales: 1^o Les individus privés de leurs droits civils et politiques par suite de condamnation soit à des peines afflictives ou infamantes soit à des peines infamantes, etc. »

En conséquence, la commission municipale du 16^e arrondissement a prononcé la radiation de M. Paul Déroulède de la liste électorale.

Un soldat père de famille

Un fait émouvant vient de se passer dans la portion du 115^e régiment d'infanterie qui est à Nogent-le-Rotrou. Dans les premiers jours de la semaine, une pauvre femme tenant deux enfants en bas âge frappait à la porte de la caserne, et demandait à parler à son mari, le soldat Hélié, incorporé depuis novembre dernier. Ajourné deux fois par le conseil de révision et croyant bien être réformé la troisième fois, Hélié s'était marié à Paris et y avait eu deux enfants. Mais, reconnu bon pour le service, en 1901, il avait dû quitter son foyer pour venir sous les drapeaux. Ce fut bientôt la misère au logis et récemment la femme Hélié, n'ayant pu payer son terme, s'en voyait expulser avec deux enfants. Désespérée, elle prit le parti de se rendre à Nogent-le-Rotrou. Le capitaine de la compagnie dont fait partie Hélié fut touché. Il trouva pour la femme Hélié et ses enfants un asile en ville et leur fit donner quelque nourriture économisée sur l'ordinaire.

Maintenant il faut aviser pour l'avenir. Le ministre de la guerre ne peut qu'accorder une dispense au soldat Hélié.

Emouvante Ascension aérostatique

Terrible chute. — Pris par les pieds

Samedi matin, à neuf heures, le capitaine Tartsch von Siegfeld, des aérostatiers militaires, et le docteur F. Linke, du service topographique militaire, étaient partis de Berlin avec le ballon *Berson*. — Ils ne croyaient rester en l'air que peu de temps; mais ils ont été entraînés par le vent avec une rapidité vertigineuse au point de faire le trajet de Berlin à Anvers en cinq heures.

Le ballon s'était dégonflé, et les aéronautes venaient à peine de passer l'Escaut, quand ils s'aperçurent qu'un accident était à craindre; ils résolurent donc de sauter à terre dans les prairies, sur la rive gauche de l'Escaut. Le docteur Linke y réussit: il tomba mais ne se fit que des contusions légères. Quant au capitaine von Siegfeld, il resta accroché par les pieds dans les cordages, sa tête fut frappée violemment contre le sol. Il fut traîné sur un parcours d'une cinquantaine de mètres.

Les riverains se portèrent au secours des malheureux; ils ne purent que constater que le capitaine von Siegfeld était mort; sa tête ne formait plus qu'une bouillie sanglante.

Le docteur Linke, qui n'avait qu'une blessure au bras droit, fut transporté à Anvers.

Le consul d'Allemagne à Anvers, aussitôt prévenu, s'est rendu sur les lieux, puis il a télégraphié la nouvelle à son gouvernement.

La grâce de Brière

M^e Paul Comby et son confrère Etmond Gaitter sont arrivés dimanche à midi à Chartres et se sont rendus immédiatement à la prison.

Brière se trouvait dans sa cellule, avec ses deux gardiens. Il se promenait de long en large; quand la porte s'ouvrit, il se retourna brusquement. La nouvelle officielle de sa grâce n'était pas encore arrivée à Chartres et les gardiens avaient cru devoir garder le silence à ce sujet. On sait d'ailleurs que le condamné n'adresse jamais la parole à ces derniers. M^e Comby fit part à Brière de la décision du chef d'Etat. Malgré le contentement qu'il dut éprouver à l'annonce de cette bonne nouvelle, Brière garda son impassibilité habituelle. Les deux avocats sont restés une heure et demie environ avec le gracié, puis sont repartis pour Paris.

CHRONIQUE LOCALE

Révision des listes électorales

C'est ce soir mardi, 4 février à minuit qu'expire le délai pour les demandes en inscription ou en radiation et les vérifications sur les listes électorales

CAHORS

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Cahors se réunira ce soir à huit heures précises.

Ordre du jour :

- Demande de souscription pour un monument à Martin Bidouré;
- Demande de création de vicariat à Saint-Urcice;
- Remises aux employés d'octroi pour 1901;
- Demande de paiement d'intérêts par M. Magne;
- Soutiens de famille. — Avis;
- Rouleau compresseur. — Demande de traiter par voie d'économie;
- Rôle supplémentaire de prestations;
- Cession au Collège de filles et appropriation des locaux. — Rapports;
- Rapports des Commissions.

CHEZ LES INSTITUTEURS

Etrange, très étrange, ces ordres qu'au mois d'octobre, l'administration de l'enseignement primaire donnait aux instituteurs ou institutrices envoyés dans des écoles fraîchement laïcisées!

Etrange, dis-je!

Au mois d'octobre, il était recommandé aux instituteurs et institutrices nommés dans des écoles nouvellement laïcisées, de s'abstenir de toute manifestation religieuse, c'est-à-dire de ne pas conduire les enfants à la messe, contrairement à ce qui se faisait dans certaines communes.

Aujourd'hui cet ordre serait-il rapporté?

Il paraît que les instituteurs ou les institutrices qui se sont conformés à cet ordre, sont victimes de leur obéissance.... et sont déplacés....

Etrange!

Résultat: Les écoles laïques de certaines communes se dépeuplent au profit des écoles congréganistes, car ces déplacements sont sévèrement jugés par les parents des élèves et par les municipalités républicaines, dont le devoir, quand de pareils faits se reproduisent, est de protester avec plus d'énergie.

L'administration primaire, devient de plus en plus républicaine....

Nous ne disons pas tout.

Mais ça viendra.

LA RÉD.

Conférence

Samedi soir, en dépit d'un temps détestable, un public nombreux se pressait dans la grande salle de la mairie pour assister à la conférence de M. Roustan.

Le sympathique professeur a parlé du *Féminisme* et a particulièrement intéressé le public qui a vivement applaudi le conférencier.

Nous serons heureux de publier, prochainement, une analyse de cette conférence, une des meilleures que nous ayons entendues.

Bal du V.-S. C.

Le bal du V.-S. C. a eu lieu dimanche soir dans les salons de l'Hôtel de l'Europe, décorés avec goût.

Beaucoup de cyclistes, pas trop de danseurs; le bal cependant ne s'est terminé qu'assez tard dans la nuit.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de janvier dernier pour la boucherie:

85 bœufs, pesant 54,391 kilos; 32 vaches, pesant 12,786 kilos; 700 moutons, pesant 21,607 kilos; 128 veaux, pesant 13,253 kilos; 73 porcs, pesant 12,560 kilos; chevaux et mulets, 5; âne, 1. Soit, au total, 1,024 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et âne non compris, 114,597 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Acte de probité

Le nommé Maury, domestique chez M^{me} V^e Capi, de Labraudie, commune de Pradines, a trouvé un porte-monnaie et s'est empressé de le remettre au bureau de police.

Foire

La foire du 1^{er} février a été assez importante malgré le mauvais temps; les divers marchés étaient bien approvisionnés.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants:

Bœufs. — Le cours des bœufs gras ordinaires a été de 28 à 31 francs les 50 kilos; ceux du concours ont été vendus à un prix plus élevé.

Moutons. — Moutons gras, de 65 à 70 centimes; ceux du concours, de 70 à 75 centimes le kilo.

Porcs. — Porcs gras, de 42 à 46 francs les 50 kilos et les jeunes, de 20 à 35 francs la pièce, selon grosseur.

Halle. — Les quelques sacs de blé et de maïs ont été livrés au cours des derniers marchés.

Marché. — Volailles grasses, 70 centimes le demi kilo; poulets, 75 centimes; dindes, 60 centimes; œufs, 90 centimes la douzaine; lapins, de 1 fr. 25 à 2 francs la pièce.

Truffes, de 9 fr. 50 à 10 francs le kilo.

Théâtre des Variétés

DIRECTION DONVILLE. — ALLÉES FÉNELON

Mardi 4 février 1902

Première représentation de:

M^{me} Bistroutille chez les Kroumirs, bouffonnerie en 3 actes de M. Donville.

On commencera par:

La prière du galérien, drame en 3 actes.

Prix et heure ordinaires; la salle est chauffée.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 6 ET 9 FÉVRIER

Allegro Militaire,	Dominik-Ertl.
Mireille (fantaisie),	Gounod.
Georgette (polka pour piston),	Wettge.
Toujours ou Jamais (valse),	Watteufel.
Eymoub (ouverture),	Beethoven.

De 3 à 4 heures. Allées Fénélon

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 28 janvier au 4 février 1902

Naissances

Soulié, Marie-Marguerite, rue Brives, 7.
Laporte, Antoine-Lucien, rue du Pal, 3.
Bastide, Andrée-Paule-Henriette, boulevard Gambetta.

Publications de mariage

Donville, Edouard-Henry, artiste dramatique et Fabardines, Marie, s. p.
Baqué, François-Pierre-Charles-Lucien, employé de commerce et Farge, Marie, s. p.

Mariages

Verdié, Antoine, charpentier et Delvit, Philomène, s. p.
Olivier, Jean-Eugène-Albert, employé de commerce et Davant, Jeanne-Marie-Louise, s. p.

Décès

Costes, Augusta-Suzanne, 10 mois, aux Tuilleries.
Fourtet, Jean, propriétaire, 80 ans, rue Fénélon, 17.
Alibert, Jeanne, tripière, 60 ans, rue de la Préfecture, 15.

Un résultat merveilleux. — Château-Chinon (Nièvre), le 8 Mars 1901. Pour me guérir d'un eczéma rebelle dont j'étais atteint depuis dix ans, j'essayais tous les médicaments dont j'entendais parler. M'étant bien trouvé du traitement par l'emploi d'une première boîte de Pilules Suisses j'ai continué et le résultat a été merveilleux. BLIN VINCENT (Sig. lég.).

Arrondissement de Cahors

TOUR-DE-FAURE. — Nouvelle commune.

— Le conseil d'Etat, réuni le 16 janvier en assemblée générale, a émis un avis favorable au projet de loi tendant à ériger la section de Tour-de-Faure en commune.

Cette heureuse solution a pour but de diviser la commune de Saint-Cirq-Lapopie en deux communes absolument distinctes et portant les noms: Saint-Cirq-Lapopie et Tour-de-Faure. La rivière du Lot formera la limite de séparation.

On sait que c'est grâce aux efforts constants du sympathique conseiller général de Saint-Géry, M. Ernest Talou, qui à chaque session du Conseil général émettait un vœu relatif à l'érection en commune de la section de Tour-de-Faure, que le Conseil général votait un avis favorable, en faveur de cette érection.

Comme on le voit, les efforts de M. Talou n'ont pas été vains: le Conseil d'Etat a donné satisfaction aux desiderata des habitants de Tour-de-Faure, accomplissant ainsi une œuvre de justice, à laquelle nous applaudissons de tout cœur.

LIMOGNE. — Vu le mauvais temps la foire a été renvoyée à vendredi 7.

Malgré ce temps, il s'est fait quelques affaires sur les bœufs d'attelage dont les cours paraissent en hausse, la halle aux grains était peu garnie.

Blé 18 et 19 fr. l'hectolitre.

Avoine 9 fr. l'hectolitre.

La truffe y était en assez grande quantité au prix de 11 et 12 fr. le kilo.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel.

Audience du 1^{er} février:

Le tribunal confirme le mandat de dépôt contre le nommé Léon Levacon, 45 ans, ferblantier, sans domicile fixe, né à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), poursuivi pour vagabondage, et condamne C. R..., de Figeac, à 300 fr. d'amende pour colportage d'allumettes de contrebande.

Abattoir. — Voici le nombre de bestiaux abattus à l'abattoir de Figeac pendant le mois de janvier: Bœufs, 8 têtes; veaux, 86, moutons, 114; porcs, 54; total, 262 têtes.

Conseil municipal. — M. Vival, maire, député, préside la séance.

Membres présents : MM Galtier, adjoint ; Floirac, Bon, Tourtonde, Nozières, Ifernet, Lacombe, Lamouroux, Suc, Cavalé, Cussone, Cougoule, Lugan et Loubet.

Le conseil donne un avis favorable à une demande de bourse à l'Ecole pratique d'agriculture de Saint Sever (Landes), formée par Mme veuve Taurand en faveur de son fils, Marcellin Taurand.

Le conseil donne un avis favorable aux demandes formées par les communes du Boisset et Calvincé tendant à transférer diverses foires qui se tiennent au chef-lieu de ces communes.

Le conseil renvoie à l'examen de la commission des travaux publics la demande par laquelle le nommé Lalo, cordonnier, sollicite un emplacement sur la place de la Miséricorde à l'effet d'y installer une petite baraque.

Le conseil est d'avis que les nommés Cadiergues, Ser Roques, soutiens de famille de la classe 1889, soient maintenus dans leurs foyers.

Le conseil donne un avis favorable à l'acceptation du legs de douze cents francs fait au bureau de bienfaisance sans conditions ni charges, par Mme veuve Vidal, née Petit.

Le conseil autorise M. le maire à vendre à divers le fumier provenant des boues et immondices de la ville moyennant la somme de sept cents francs.

Le conseil, après examen, approuve le budget supplémentaire de 1901 et le budget primaire de 1902 concernant le collège.

Société Musicale. — Dans sa dernière assemblée générale, l'harmonie les Artistes-Réunis, a composé son bureau comme suit pour 1902.

Président, M. Miral ; vice-président, M. Delpuech ; secrétaire, M. Bès ; trésorier, M. Laffont ; archiviste, M. Fernand Salvy. Commissaires : MM. Verdié, Bayle, Colonge, Benlagnuet, Cayssac et Larnaudie Chef, M. Escudier ; sous-chef, M. Julien Roques

CAJARC. — *Etat-civil de l'année 1901.* — Naissances, 29 ; garçons, 15 ; filles, 14, tous légitimes ; mariages, 7 ; décès, 36, dont 17 pour le sexe masculin et 19 pour le sexe féminin.

Etat-civil du mois de janvier 1902. — Mariage, 1 ; décès, 2, dont 1 homme et 1 femme.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Vol au Syndicat.* — Nous apprenons que dans la nuit de mercredi à jeudi dernier des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin du Syndicat agricole de Gourdon, en escaladant les murs de clôture et en brisant les vitres d'une des ouvertures qui éclairent, par en haut, le local. Après s'être assurés que le magasin était inhabité, ils se sont mis en devoir de forcer la porte du coffre-fort, ce qu'ils ont pu faire assez aisément grâce aux pinces dont ils avaient eu la précaution de se munir.

Très heureusement la recette de la journée qui avait été très importante à cause de la foire, avait été emportée, en grande partie, chez le trésorier. Ils ont néanmoins été largement dédommagés de leur peine puisqu'ils ont pu empêcher la jolie somme de 530 fr. que le garde-magasin avait eu l'imprudence d'y laisser.

Une enquête a été aussitôt ouverte par la gendarmerie de Gourdon, mais elle n'a pas encore donné de résultats.

— *Bal.* — Dimanche prochain aura lieu, à la mairie, un grand bal donné par la jeunesse gourdonnaise.

Nous leur désirons le plus vif succès.

— *Examen.* — Le sympathique M. Edouard Constant, de St-Projet, qui est resté quelques années élève pharmacien chez M. Pons, conseiller général, vient de subir avec beaucoup de succès son examen définitif de pharmacien de première classe devant la faculté de Toulouse, qui lui a attribué la mention bien.

Toutes nos félicitations
Vol de truffes. — Un vol de truffes, estimées à la somme de 106 fr., a été commis ces jours derniers au préjudice du nommé Laval, propriétaire à Baladan.

L'auteur de ce vol important est un sieur Lasserre, cultivateur à Gignac, qui a été arrêté par la gendarmerie de Martel.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de hausse commencé après la liquidation, s'est encore accentué pendant la séance de ce jour. Les adaires ont été fort actives et bien que les plus hauts cours n'aient pas été absolument conservés, les progrès sont tout de même très appréciables.

Le 3 0/0 a passé de 100,92 à 101,12 ; le 3 1/2 0/0 clôture à 103,30 et l'amortissable à 100,25.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 741 ; le Comptoir National d'Escompte à 585 ; le Crédit Lyonnais en hausse de 12 fr., ferme à 1052 et la Société Générale à 608.

La Compagnie Française des Mines d'or s'avance à 124.

Les chemins français sont mieux tenus : Le Lyon à 1555, le Nord à 1972 et l'Orléans à 1630.

Le Suez cote 3848.

La Dynamite clôture à 742.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure clôture à 77,90, l'Italien à 100,25, le Portugais à 27,57, le Russe 3 0/0 1891 à 85,95.

Quelques réalisations ont ramené le Turc D à 26,55 et la Banque ottomane à 574.

Monsieur le Directeur
du
Monde Moderne
5, rue Saint-Benoît, Paris
Veuillez envoyer un numéro complet
et gratuit à l'adresse ci-dessous :

A découper et à envoyer pour être mis à
même d'apprécier et de comparer cette Revue
de premier ordre. 91

Un jeune homme sérieux, âgé de 15 ans, ayant une bonne instruction primaire, demande place dans une maison de commerce.

Prétentions modestes.
Excellentes références.
S'adresser au bureau du Journal.

TRÈS FAIBLE.

Conséquence d'une congestion des poumons.

Nous prenons plaisir à vous présenter sans commentaires la lettre suivante :
Tourcoing, 29 avril 1901.

Messieurs. A l'âge de deux ans ma fillette fut atteinte d'une fluxion de poitrine. Cette grave maladie provoqua chez elle un affaiblissement général dont elle ne pouvait se remettre ; elle



Fillette DESROUSSEAUX

n'avait pas d'appétit, dormait peu et mal. Ayant essayé sans résultat plusieurs remèdes et la faiblesse de ma petite ne faisant qu'empirer, se portant même sur la vue, je me décidai à employer l'Emulsion Scott. Mon enfant est maintenant bien guérie ; votre Emulsion Scott qu'elle prit aisément, a produit sur elle le plus merveilleux changement. L'appétit, le sommeil sont revenus, les yeux se sont raffermis. Elle a une mine superbe conséquence certaine de l'emploi de votre précieuse préparation que, pendant un certain temps, j'ai continué à lui donner afin d'éviter toute rechute possible. Desrousseaux : 60, rue du Caire.

Les lettres que nous publions, écrites par ceux qui ont essayé l'Emulsion Scott et reconnu sa supériorité, valent d'être prises en sérieuse considération. D'aucune forme de remède autre que la véritable Emulsion Scott vous ne pouvez obtenir les bienfaits résultats qu'on peut attendre de l'huile de foie de morue et des hypophosphites de chaux et de soude ; l'Emulsion Scott est de plus très agréable au goût. On la reconnaît aisément à notre marque de fabrique de l'homme tenant sur son épaule un gros poisson. N'hésitez donc pas à refuser toute préparation qui ne porte pas cette marque de fabrique sur l'enveloppe du flacon. Employez l'Emulsion Scott dans votre famille et bientôt vous reconnaîtrez son incontestable valeur médicinale.

L'Emulsion Scott se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Un échantillon d'essai, fac-similé de nos flacons, sera envoyé franco contre 0 fr. 75 de timbres adressés à MM. Delouche et Cie, 2, place Vendôme, Paris.

Occupation chez soi

indépendante, agréable, sérieuse, facile à dames, demoiselles et messieurs voulant utiliser leurs loisirs. Rapport 60 à 100 fr. par mois suivant production. Ecrire Entreprise Nouvelle « Au Sacré Cœur », 113, rue Caulaincourt, Paris.

QUATRE-VINGT-UNIÈME ANNÉE
Edition bimensuelle, couverture verte, dite
JOURNAL DES DEMOISELLES
ET PETIT COURRIER DES DAMES
14, rue Drouot, Paris

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois
Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

C'est le véritable journal de famille, s'adressant aussi bien à la jeune fille qu'à la mère, et réunissant le côté littéraire, instructif et moral, au côté pratique des travaux d'intérieur.

Cette édition, la plus complète, la plus utile et la moins chère des publications de ce genre, s'adresse aux personnes ayant besoin d'un grand nombre de modèles de Patrons de toutes sortes et désirant avoir sur la Mode et les Toilettes des renseignements plus complets que ceux contenus dans l'Edition bimensuelle chamois.

Indépendamment des 48 pages de texte et des annexes de l'Edition chamois,

ELLE DONNE EN OUTRE :

1^o 18 Gravures coloriées de Modes, de Travaux de fantaisie ou d'Ameublement ; 2^o 6 Albums d'ouvrages de fantaisie ; 3^o De nombreux Patrons découpés et imprimés ; 4^o Des Feuilles de Patrons et de Broderies pour lingerie, trousseaux et layettes.

5^o Travaux imprimés sur étoffe : Deux dessous de complotier Un coussin croissant. — Encadrement pour un petit tapis.

ON A REÇU AINSI, A LA FIN DE L'ANNÉE :

8 ouvrages imprimés sur étoffe, 36 gravures coloriées de Modes et de travaux Plus de 100 Patrons découpés et imprimés. — Musique. 12 Planches de tapisseries ou Petits travaux en couleurs, 18 Albums de travaux contenant environ 1000 dessins de Broderies et modèles, Alphabets. — Imitations de peintures ou d'aquarelles, Calendriers. — Abat-jour. — Cartonnages, etc.

On s'abonne pour un an à partir du 1^{er} de chaque mois.
Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur du Journal, 14, rue Drouot.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

- Mme LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
- Mme Vve VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.
- M. FREICHE, buraliste, 55, boulevard Gambetta.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par Ch.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TÉNOR

VI

Second avertissement

— Triste histoire ! Je ne sais pourquoi mais si vous voulez m'en croire, Catherine, nous n'entrerons pas ici. Cette maison a quelque chose d'effrayant. Je ne suis pas poltron, croyez-le bien, et une fois, en Amérique, j'ai dormi toute la nuit à côté d'un homme qui s'était coupé la gorge, sans la moindre émotion. Mais il me répugne, sans que je sache pourquoi, d'entrer ici. S'il en croyais mes pressentiments, ou s'il y avait des pressentiments, je dirais que quelque mauvais sort va me frapper au Trou-Perdu.

— Gaston, ne perdez pas l'esprit. Quelque mauvais sort vous frappera au Trou-Perdu, si vous ne vous hâtez pas de vous mettre à l'abri, et ce sera une attaque de rhumatisme

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Hédus.

aigu.
Elle s'empressa de relever d'une main la jupe de son amazone et passa sous le porche très bas, lentement suivie par son fiancé.

Catherine montra son impatience à la porte.
— Elle est soustra la pauvre âme. C'est la seule de ses facultés qu'elle ait perdue.

Mais la porte s'ouvrit, et une grande femme robuste, et qui se tenait toute droite avec des cheveux grisonnants et un feu extraordinaire dans les yeux, apparut, regardant d'un air stupide les deux visiteurs.

— Comment va Hannah?... Retire-toi du passage, Hannah, et laisse nous entrer. Cela ne fait rien que tu ne sois pas en toilette, va ! Par le temps qu'il fait, nous ne serons pas difficiles. Monsieur est M. Gaston Dantrée, Hannah. Tu as entendu parler de lui, je crois ?...

La vieille Hannah se recula encore et fixa ses yeux sur le cabotin.

— J'ai entendu parler de M. Gaston Dantrée, oui, ma petite Catherine, et je suis heureuse que tu l'aies amené me voir.

— Tu n'est pas très aimable dans tous les cas.

— On dit que tu vas l'épouser... est-ce vrai.

— Eh bien ! dit Catherine en riant, j'en ai peur. Tu as pitié de lui, nourrice, n'est-ce pas?... Tu me connais et tu sais ce qui l'attend.

— C'est de toi que j'ai pitié !... répondit la vieille Hannah, en jetant un nouveau regard sur Gaston.

Ce n'était pas chose aisée que de faire perdre contenance à Dantrée, mais ses yeux se baissèrent sous le regard de basilic de la vieille Hannah.

— Peste soit de la sorcière ! murmura-t-il en se dirigeant vers la fenêtre. Que veut-elle dire ?

Catherine adorait sa vieille nourrice et ne voulait pas se fâcher ; elle fit comme si elle n'entendait pas.

— Voyons, lui dit-elle, donne-moi des nouvelles de tes rhumatismes. J'ai bien le temps de t'écouter avant que la pluie ait cessé.

— La pluie cesse déjà, Catherine, dit son fiancé. Je savais bien qu'elle était trop violente pour durer. Dans dix minutes ce sera tout-à-fait fini. Venez, nous pouvons donc partir.

Il n'aurait pu s'expliquer à lui-même la hâte qu'il avait de quitter ce lieu, si ce n'est par la répulsion que lui inspirait la vieille Hannah.

— Je vais aller m'occuper des chevaux, dit-il et fumer un cigare sous le porche, pendant que vous causerez avec votre nourrice.

Il quitta la chambre.

Catherine le regarda s'éloigner de son pas gracieux et nonchalant, puis elle se tourna vers Hannah.

— N'est-ce pas qu'il est beau, nourrice ? Avoue-le. Tu as soixante ans et plus, mais tu aimes encore les gens qui sont beaux, n'est-il pas vrai ! N'est-il pas le plus bel homme que tu aies jamais vu de ta vie.

— Il est d'une beauté rare, ma petite Ca-

therine, dit lentement la vieille femme. D'une beauté rare, c'est certain ; mais ma chère enfant, écoute ta nourrice, ne l'épouse pas. Crois-moi, il te fera du mal. Et moi qui m'y connais, je te le dis, il a le cœur aussi faux que son visage est beau.

— Allons, Hannah, tais-toi, je ne puis entendre cela, je ne le puis !... Je croyais que si quelqu'un, au monde, désirait de me voir heureuse, c'était toi !... Et tu répètes les méchants propos des imbéciles et des bavards, et tout cela parce que Dantrée est pauvre. C'est une infamie !

— C'est la vérité, mon enfant ! Sois avertie et arrête-toi, alors qu'il en est encore temps.

Mlle Dangerfield se leva sans répondre un mot, d'un air imposant et dédaigneux.

— Adieu, nourrice, je pars ! Tu n'es pas dans tes bons jours, aujourd'hui... je t'enverrai tout de même des flanelles... Adieu ! Elle s'était éloignée tout en marchant.

La pluie avait presque cessé, et Dantrée l'attendait. Son visage brun semblait singulièrement pâle.

— Allons, Catherine. Il pleuvra encore tout à l'heure et la nuit sera venue dans une demi-heure. Plus tôt nous aurons quitté le Trou-Perdu, mieux cela vaudra.

(A suivre.)

LE PAYS
DES
CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS
PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

VI
A la mer

Dans le commencement, Victor se trouvait bien de ce choix du sort; Jean pensait comme lui, car enfin, l'un et l'autre étant passagers de première classe, n'avaient pas pour compagnons les gens mal élevés et grossier de l'entrepont qui, faute de place, étaient forcés de coucher comme des porcs sur le pont du *Jonas*.

Seulement ce qui blessait Victor, c'était d'entendre les conversations immorales de ses compagnons et de les voir sauter sur la nourriture comme des gloutons pour la dévorer en un clin d'œil. Jean et Victor se prévenaient l'un et l'autre, dès que le mess était servi, afin d'arriver à point, car en cas de retard de quelques minutes, ni l'un ni l'autre n'eussent

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

trouvé un haricot dans le plat promptement nettoyé.

Le docteur tirait de sa poche une bouteille d'eau-de-vie et la vidait à moitié en buvant à même : les autres camarades allumaient leurs pipes et remontaient sur le pont, où ceux-ci se couchaient au soleil, ceux-là s'asseyaient sur des bancs, ou se promenaient de long en large.

— Nous avons vraiment de bien désagréables compagnons, observa Victor à son ami.

— C'est vrai ! mais tu ne sais pas tout sur leur compte. Tandis que tu étais malade, la semaine dernière, je me promenais de ci, de là, afin de me rendre compte de la manœuvre et pour savoir au milieu desquels nous nous trouvions. Or, j'ai découvert que la plupart de ces gens étaient de vrais coquins, ayant mérité la potence et s'expatriant afin de ne pas être condamnés par les lois de leur pays. D'autres sont d'affreux ivrognes abandonnant femmes et enfant dans la misère, après avoir volé à ces infortunés leur dernière obole, de façon à pouvoir, eux, émigrer en Californie. En somme, nous voilà au milieu de joueurs ruinés, de dissipateurs sans vergogne, de banqueroutiers et de forçats en rupture de ban.

— C'est peut-être drôle, cher ami, ajouta Victor en poussant un soupir. Ah ! si nous avions su... nous serions restés à Anvers dans nos familles.

— Non, mais nous aurions choisi un autre navire que le *Jonas* pour nous rendre au pays de l'or.

— Hélas ! nous ne pouvons pas remédier à

cela. Il nous faut faire contre fortune bon cœur. Nous devons nous attendre à voir, pendant notre traversée et durant notre séjour là-bas, des choses qui feraient rougir ma pauvre mère et ta fiancée Lucia.

— C'est vrai ! soumettons-nous à ce que nous ne pouvons éviter. N'importe, cela est rude pour des cœurs bien nés comme les nôtres.

Tout en causant de la sorte, les deux amis se promenaient sur le pont. Ils virent venir à eux Donatus Kuik qui grignotait un morceau de biscuit, en gromelant et en faisant aller de droite à gauche et vice versa ses bras déguignés.

Ce brave garçon n'avait pas aperçu Victor et Jean. Aussi quand il passa près d'eux Victor lui tapa sur l'épaule. Donatus se retourna vivement, et son premier mouvement fut de serrer les poings, comme s'il voulait repousser une attaque.

Mais, en voyant les deux Anversoises, il se calma aussitôt et s'écria :

— Pardon excuse, s'il vous plaît, Messieurs. J'ai cru que j'avais affaire à ce damné Lillois de l'entrepont.

— N'avez-vous donc pas eu votre part du dîner, mon ami, que vous mordez ainsi à belles dents dans ce biscuit dur comme de la pierre ? demanda Jean.

— Si fait, Monsieur, mais au moment où je dévorais ce dur morceau de viande, voilà-t-il pas qu'un de nos passagers s'est glissé derrière moi, m'a mis les mains sur les yeux et a prononcé des mots incompréhensibles. Lors-

que, après m'être débattu, j'ai recouvré l'usage de la vue, savez-vous, mon assiette était presque vide. J'ai voulu reprendre un morceau dans le plat, mais mes damnés camarades ont été plus prompts que moi. Il n'y avait plus rien dedans. J'ai donc été obligé de les regarder manger, comme a dû le faire le corbeau à qui le renard avait pris son fromage. Je me suis jeté alors sur ce Lillois de malheur qui m'avait chipé ma portion, et je l'ai rossé d'importance. Il portera quelque temps les marques des bleus que je lui ai infligés dans les jambes et dans le museau, sais-tu.

— Eh ! quoi mon garçon, vous vous battez ainsi ? Il faut être plus calme, ou, sans cela, vous vous ferez des ennemis de tous ceux qui font partie du mess où vous êtes compris.

— Oui ! Monsieur, je me bats et je me battrais. Ces coquins-là ne se sont-ils pas rués sur moi ! Ils m'ont jeté hors de la chambrée ! Je suis allé me plaindre au capitaine, qui baragouine le flamand, — un flamand de — loup marin, et qui a très bien compris ce que je lui ai dit. Savez-vous ce qu'à répondu cet animal-là ? Il m'a jeté au visage des poignées de sottises et m'a dit que c'était ma faute, qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de me servir au plus vite quand le plat arrivait sur la table. Tant pis pour les paresseux ! a-t-il ajouté, en forme d'*amen* à son discours.

— Il a eu raison de vous donner ce conseil, mon ami, déclara Victor. Ne soyez jamais en retard quand l'heure du dîner sonnera.

(A suivre.)

Bibliographie

Le Moniteur de la Mode

3, rue du Quatre Septembre, Paris

Sommaire du 8 février 1902.

Une belle planche consacrée aux toilettes du mariage de Mlle Marie-Thérèse de Chevigné, la reine du Félibrige, avec M. Maurice Bischoffsheim ! Toutes les toilettes que nous reproduisons sont des modèles de Worth.

Comme « leçons de choses », un porte-photographies dont la broderie est imitée de celles que l'on faisait au XVIII^e siècle. Puis, un tablier original qui fait en même temps sac à ouvrage.

Treize toilettes de réception, de visites, de dîners, de promenades ; une « étude de coupe » et nos « conseils pratiques ».

Paris, un article graphologique, une chronique parisienne, l'éducation artistique, la beauté — la santé, l'art culinaire, les récréations, etc.

Lectures pour Tous

Jamais revue ne fut mieux nommée, ne justifia mieux son titre que les *Lectures pour Tous*. Parlant tour à tour à l'esprit et à l'imagination, elles s'adressent à tous les âges, à toutes les conditions. Quelle variété dans les romans mouvementés et passionnants, dans les articles toujours clairs, vivants, pittoresques que contient chaque mois l'attrayante revue publiée par la Librairie Hachette et Cie. L'histoire, les progrès de la science, les voyages d'exploration, les merveilles de l'art, parmi tous les sujets qui peuvent piquer la curiosité du public, il n'en est pas un qui ne traite les *Lectures pour Tous*, où, à chaque page, une illustration saisissante retient l'attention du lecteur.

Voici le sommaire du N^o de Février : L'art de s'évader. — A la conquête du Tehal (Deuxième partie). — Seize millions de votants pour un élu (Une campagne électorale aux Etats-Unis). — L'Année s'amuse ; la Rue est en fête (Le Carnaval à travers les siècles). — Autour du Berceau. — La Barrique d'or, nouvelle, par Anatole Le Braz. — L'Amour plus fort que l'Orgueil, roman d'après Mary Johnston (Première partie). — Le Duel contre le Géant des mers. — Une plume qui écrit à 1 500 kilomètres. — Les Moyens d'éveiller le feu qui dort.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr.

Le numéro, 50 centimes

Vient de paraître :

LE GUIDE DES MÈRES

ET DES NOURRICES

Par le Docteur RENARD

Ancien médecin inspecteur des enfants

Cet important ouvrage est une véritable encyclopédie de tout ce qui a rapport à la première enfance :

Dans la 1^{re} partie, l'auteur donne à la future maman les conseils à suivre pour avoir une heureuse grossesse. Il prend ensuite l'enfant à sa naissance et le suit pendant tout son élevage, qu'il soit élevé au sein par sa mère ou une nourrice ou qu'il prenne le biberon.

La 2^e partie est consacrée au sevrage et à la dentition.

La 3^e partie traite de l'hygiène de l'enfant, des bains, du coucher, du sommeil, du réveil, des sorties, de la marche.

Dans la 4^e partie, l'auteur s'occupe des principales affections qui peuvent sévir sur l'enfant en bas âge : affection de l'appareil digestif, diarrhée, entérite, bronchite, coqueluche, fluxion de poitrine, convulsion, méningite.

Un chapitre spécial traite des fièvres éruptives : rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde.

Cet ouvrage donne le traitement à suivre, dans les croutes de lait, la jaunisse, les brûlures, la hernie, etc. Il termine par un tableau pour la dentition et les pesées de l'enfant.

En consultant ce faible résumé de la table des matières de cet ouvrage, on voit que rien n'a été négligé pour en faire un guide qui sera journellement consulté par les mamans auxquelles il rendra de grands services.

Envoi franco contre un mandat poste de deux francs adressé au Bureau du journal.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion des Fêtes du Carnaval 1902, les billets aller et retour à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des Tarifs spéciaux G. V. N^o 2 et G. V. N^o 102, du Samedi 8 Février inclus au Mardi gras 11 Février inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Mercredi des Cendres 12 Février.

Les billets de même nature conserveront leur durée de validité lorsqu'elle expirera après le 12 Février.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS à TOURS.
- 2^o DE TOURS à NANTES.
- 3^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
- 4^o D'ORLÉANS à LIMOGES.
- 5^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
- 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyage circulaire en Bretagne
A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Saveenay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et

hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bord-aux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ-Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n^o 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Le propriétaire-gérant : A. COUËSLANT.

10^c

En Vente partout

10^c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT**
dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A
M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)